

ROGER MALASSIS

Une affectation spéciale

1914-1918



À ma mère, Jeanne Malassis.

À ma grand-mère, Léa Malassis dite « Babé ».

Mon grand-père Roger MALASSIS, que je n'ai pas connu, puisqu'il est mort en 1938, avant ma naissance, a été mobilisé en 1914. Mais il n'a pas combattu dans les tranchées, car il a fait partie des « *affectés spéciaux* ».

Né le 20 août 1884 à Paris, il s'était engagé volontairement le 23 février 1905, pour une durée de trois ans, alors que le service militaire obligatoire pour tous (sans tirage au sort) n'existait pas encore (la loi date de mars 1905). Le lendemain, 24 février, il était incorporé au 144^e Régiment d'Infanterie, régiment casernant à Bordeaux.

Son registre matricule, véritable document militaire de base, donne une description assez précise du jeune soldat. Sur le plan physique d'abord :

- Cheveux et sourcils : *noirs*
- Yeux : *gris-jaune*
- Front : *ordinaire*
- Nez : *retroussé*
- Bouche : *petite*
- Menton : *rond*
- Visage : *allongé*
- Taille : *1,74 mètre (grande taille pour l'époque)*.



Son degré d'instruction générale (évalué sur une échelle de 0 à 5) est de 3, ce qui signifie qu'il possède une instruction de fin d'études primaire.

Une mention particulière concerne son degré d'instruction militaire qui est qualifié « d'exercé ».

Cela signifie-t-il qu'il a suivi des périodes de formation militaire avant son engagement ? C'est probable, car le registre précise : « *On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passés au drapeau.* »

À la date du 11 novembre 1906, le même document indique également que Roger est « soldat musicien ». Rien d'étonnant à cela, puisque mon grand-père pratiquait la musique et le violon depuis son enfance, et qu'il en fera plus tard, une sorte de profession complémentaire, recevant des élèves à domicile, pour des cours particuliers, et participant de temps en temps à des concerts publics, à Sète, concerts qui se donnaient souvent au « kiosque à musique » sur l'esplanade, ou bien au théâtre municipal de la ville.

Le 20 décembre 1907, certificat de bonne conduite accordé, le jeune soldat est renvoyé dans ses foyers et dans la disponibilité de l'armée.

Sept ans plus tard, c'est la mobilisation générale du 2 août 1914. Roger est affecté dans la disponibilité au « Régiment d'Infanterie du Mans » (le 2^e RIMA). Mais, le 16 septembre 1914, il reçoit une affectation spéciale comme « homme d'équipe au chemin de fer du Midi », à Sète. C'est dans cette ville languedocienne au bord de la Méditerranée qu'il va donc résider pendant la guerre, plus précisément au 28 rue de la Révolution, une rue débouchant sur les jardins du Château d'Eau.

Les affectations spéciales n'étaient pas des cas exceptionnels. En effet, comme l'indique Jules MAURIN¹, de 6% à 9% des mobilisés, selon les départements, ont en effet reçu une affectation spéciale soit en usine, soit dans les chemins de fer, soit même dans l'agriculture. Il s'agissait bien sûr, à l'arrière des zones de combats, d'assurer le fonctionnement permanent de l'économie, le travail des femmes ou de la main-d'œuvre immigrée ne pouvant suffire.

Les affectés spéciaux aux chemins de fer représentent quant à eux, plus de la moitié du total des affectés spéciaux. C'est une nouvelle preuve du rôle des chemins de fer dans la mobilisation et la guerre, rôle si essentiel que l'armée ne se risque pas à lui enlever tous ses travailleurs, au risque de désorganiser ses propres plans.

Bien sur les affectés spéciaux apparaissent comme extrêmement privilégiés par rapport aux combattants des tranchées. L'opinion publique et même une partie de la presse ont souvent vus en eux des embusqués, des gens qui étaient ainsi classés sur recommandation ou intervention politique ou militaire en « haut lieu ». Mais selon Jules MAURIN (ouvrage déjà cité), la presse et l'opinion se trompaient : globalement ces prétendus embusqués n'en étaient pas. Il s'agissait soit d'hommes âgés souvent mariés et chargés de famille, soit de spécialistes dont la logique de guerre voulait qu'ils soient plus utiles pour le pays à l'usine que sur le front. Mais ajoute-t-il, « *il se peut que se soient glissés quelques cas, peu nombreux, relevant de l'arbitraire, du piston, du jeu des relations, des influences venues d'en haut...* ».

Roger n'est ni très âgé en 1914 puisqu'il a trente ans. Il n'est pas marié, ni chargé de famille. Dès lors la question peut être posée : a-t-il été pistonné ?

Le deuxième mari de sa grand-mère maternelle, Charles MARTY, a fait toute sa carrière au Ministère de la Guerre, où il a terminé comme sous-chef de bureau. Certes, il a pris sa retraite en 1904, dix ans avant que la guerre n'éclate. Mais il a peut-être conservé des relations au Ministère. Il les aurait alors fait jouer. C'est possible mais nullement avéré.

¹ Jules Maurin « Armée, Guerre et Société – Soldats Languedociens (1889 -1919). Thèse de doctorat d'état de 1982. Réédition « les Publications de la Sorbonne » octobre 2013.

Une information fournie par le dossier de carrière de Roger, au Chemin de fer du Midi, (dossier que j'ai pu me procurer auprès du Centre d'archives de la SNCF à Béziers) tend au contraire à montrer que cette affectation était « normale » : il y est précisé que Roger est entré au Chemin de Fer en février 1914, donc avant que la guerre n'éclate.

Quoi qu'il en soit, c'est à Sète lieu de son affectation spéciale, que Roger, le parisien, rencontre Léa POUJOL. Léa est une jeune veuve de 35 ans qui a perdu son mari, Jean-Baptiste PFANDER, « tué à l'ennemi » le 15 septembre 1914, dans la Marne et porté « disparu », car son corps n'a jamais été retrouvé.

Roger épousera Léa en octobre 1919, peu de temps après un jugement du tribunal civil de Millau confirmant la mort de Jean-Baptiste PFANDER. Roger et Léa auront trois enfants, dont ma mère, Jeanne, qui elle aussi, se mariera et aura trois enfants...

La guerre semble ainsi avoir fait et défait les existences à son gré, et tissé une nouvelle trame pour nos vies futures. La force du destin en quelque sorte...



Octobre 2014